Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 77 (1950)
Heft: 10

Artikel: Découvrir ce qui est nôtre ! : La Sarraz
Autor: Landry, C.-F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-227398

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

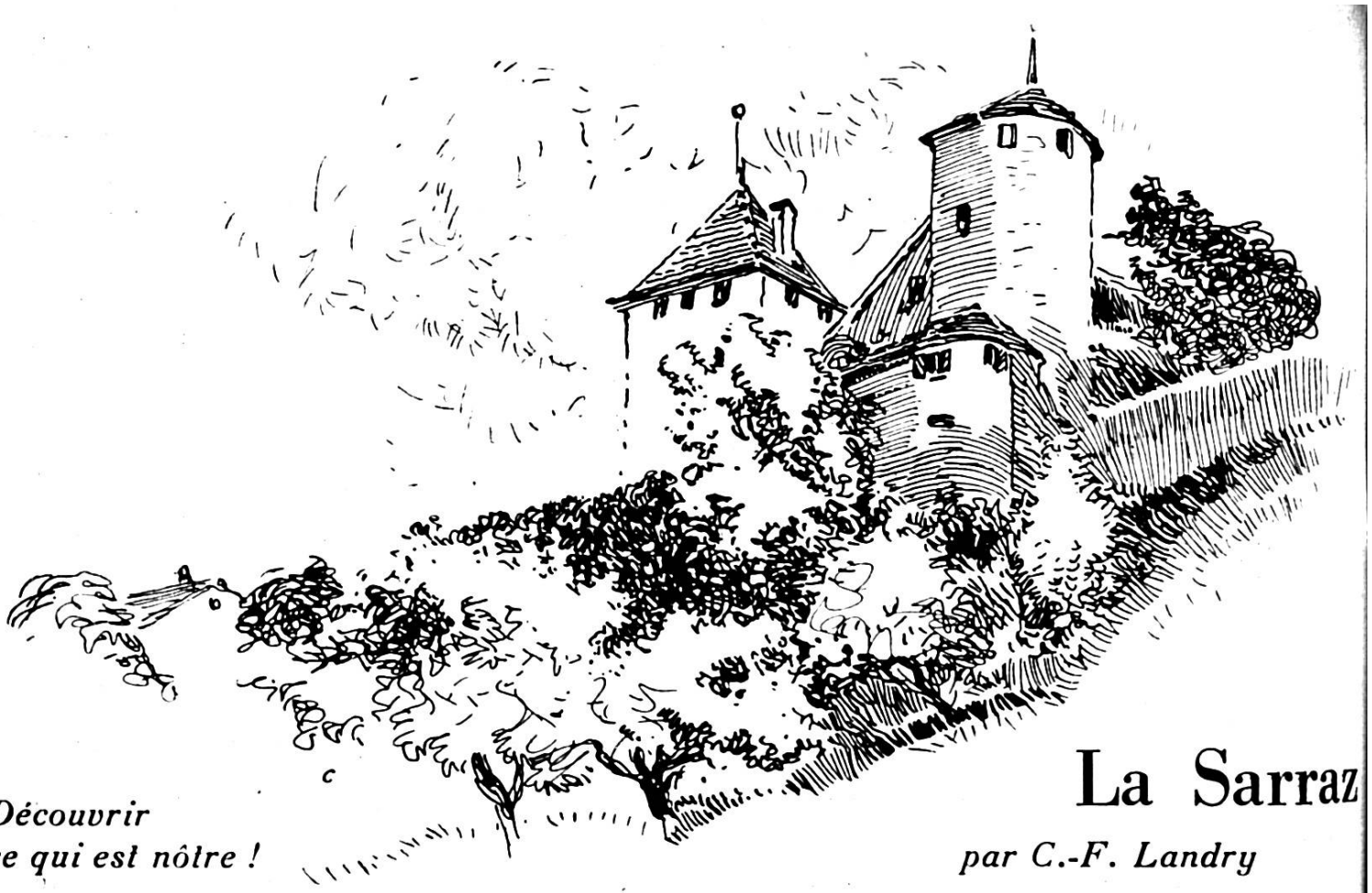

Découvrir ce qui est nôtre !

La Sarraz

par C.-F. Landry

J'aurais eu grande envie d'écrire ce nom comme il doit être écrit : la Sarra ; mais d'aucuns auraient pensé que c'était une faute involontaire.

On fait remonter l'origine du nom à ce que l'endroit est fort resserré, et c'est probablement juste. Mais pour y être allé un après-midi de dimanche, en mai, je me suis demandé, sur place, si La Sarra n'était pas une corruption du mot : le Sahara, tant il faisait brûlant sur ce sol calcaire.

J'ai horreur de l'histoire, si c'est de l'histoire morte. Mais comment ne pas évoquer quelques souvenirs drôlement vivants, à rôder autour de cette motte assez semblable à celle des Clées, mais située dans un lieu bien plus ouvert ?

Les grands de ce monde sont souvent des fripouilles ; il me plaît que ce soit vrai aussi dans notre terroir de Vaud qui a le sens de la malice. La Sarra a commencé par son château, le bourg n'est venu qu'après. Quant au château lui-même, il a mal commencé. Il y avait un seigneur de Grandson, à la hauteur du dixième siècle, vous voyez que ce n'est pas d'hier, et qui trouva cette motte de roche commode pour y bâtir un château. Sans s'occuper à qui était le sol. Ou plutôt, s'étant occupé que ce sol ne soit pas à un monsieur portant volontiers la lance, et prêt à vous taper sur la tête. Le lieu où s'élève le château de La Sarra appartenait aux moines de Romainmôtier. Ils protestèrent.

Ce qu'il faut voir, si l'on aime derrière et dessous l'histoire, l'autre histoire, l'histoire humaine, ce qu'il faut voir, c'est que toute cette affaire ressemblait aux affaires humaines : « Je t'embrouille, tu m'embrouilles, à qui tirera la carotte. » Les moines possédaient ce sol, pourquoi ? Et surtout, pourquoi attendirent-ils que le monsieur de Grandson ait construit son castelet, pour se mettre à crier comme des gorets ? Parce qu'ils comptaient tirer une bonne pièce. Ils mirent jusqu'à un pape dans leur aventure. Ce Léon IV trônant dans le terroir de Vaud pour y visiter ses moines, c'est assez comique.

Quoi qu'il en soit, une longue injustice devient une noblesse, et voilà. Heureusement, cette maison s'éteignit et je ne veux pas vous raconter par le détail comment, de fil en aiguille et de maison en maison,

le château de La Sarra a fini par être la propriété du Musée romand. Autant dire que tout finit bien.

Mais par contre, je saisis l'occasion de dire que si les meilleurs amis de ce pays ne le connaissent pas mieux, c'est que voyager, fût-ce le plus démocratiquement du monde dans cette petite Suisse, coûte tout simplement quatre fois trop cher (et je suis raisonnable).

Peut-être cela provient-il du fait que dans nos pays, tout change jusqu'au sol, jusqu'à la nature. Je me suis promené, au château de La Sarra, dans un pré assez frais malgré la chaleur torride. Je ne savais rien de ce que je sais maintenant, j'y allais au flair, comme toujours. Il y avait là une vue du château sur son rocher, une tourelle de rien du tout, sans prétention, qui faisait assez Chillon ; de plus, ce pré était tout ondulant de belles ombellifères mûres. Aujourd'hui je sais que ce pré est le successeur d'un étang qui fut là durant des âges et des âges. Voilà ce qu'il faut savoir pour comprendre pourquoi le monsieur du début avait planté son château-fort ici : de la fenêtre on pouvait pêcher la carpe, et avec un joli puits dans le château, on recevait de l'eau bien filtrée par la roche.

Ces gens-là avaient le goût fin.

Pour les amateurs de belles choses (et il en est ici et là dans notre terroir de Vaud), le monument au mort (singulier) de Français de Montferrand-La Sarra (vers 1360). Nous n'avons pas un second témoignage aussi beau que celui-là de l'art moyenâgeux terrien et réaliste : on voit le défunt en proie aux vers et aux crapauds, entouré d'une part de sa femme et de sa fille et d'autre part de ses deux fils chevaliers.

A ce propos je lance l'idée que l'on se fasse une fois (mais pas hors de prix, nom d'une pipe) une imagerie de quelques trésors de notre patrie de Vaud.

Le destin de la langue provençale

L'Assemblée nationale française a récemment introduit l'enseignement facultatif des dialectes locaux dans les écoles primaires et dans les lycées et collèges, écrit M. Henri Urtin dans le *Journal de Genève*. Déjà les Facultés comptaient des chaires d'érudition consacrées par exemple à l'étude comparée des langues romanes, et le poète Emile Ripert, un ancien normalien, a occupé longtemps, à l'Université d'Aix-Marseille, une chaire de langue et littérature provençales. Il paraissait normal que l'étude centrifuge des langues étrangères fût complétée par l'étude centripète des divers dialectes locaux à l'aide desquels s'était peu à peu forgée la langue française. Or, de bons esprits se sont avisés du fait que laisser cette dernière étude aux seuls érudits, aboutirait peu à peu à en tarir la source qui procède de sa pratique quotidienne. Un premier pas a donc été fait par les organismes d'Etat vers une consécration tardive, mais encore possible, du grand effort mistralien.

Aussi les partisans de cette mesure en Provence ont-ils été surpris de lire, dans un grand journal parisien, un violent article de M. Georges Duhamel, « Un attentat contre l'unité française », assez surprenant, en effet, sous la plume du président de l'Alliance française. Les alliés naturels de la France ne seraient-ils plus les membres composants de la communauté française, et a-t-on jamais exigé d'alliés loyaux la renonciation à leur statut personnel ? Certes, M. Duhamel salue avec sympathie certaines coutumes locales qui plairont toujours aux amateurs d'éclectisme ; mais les populations intéressées ne lui en seront aucun gré s'il prétend vouer à une disparition progressive la langue maternelle qui a toujours exprimé leurs sentiments essentiels.

D'autant que la langue provençale, en particulier, a tous les titres possibles à sa conservation. Des circonstances histo-